

L'enseignement postobligatoire travaille sur de futures réformes

Formation La nouvelle constitution genevoise introduit la formation obligatoire jusqu'à la majorité. Pour répondre à cette disposition légale, le DIP envisage des réformes dans les mois et les années à venir. Sylvain Rudaz, directeur général de l'enseignement secondaire postobligatoire, donne un aperçu des principales réflexions.



Photo: Nicolas Righetti

Pour Sylvain Rudaz, il s'agit d'«inventer des réponses pour que l'enseignement postobligatoire s'adapte aux changements sociaux».

Quelles sont les différentes pistes sur lesquelles vous travaillez afin d'améliorer l'orientation des jeunes sortant de l'école obligatoire?

Sylvain Rudaz Le premier objectif est de veiller à orienter au mieux l'élève, c'est-à-dire au plus proche de ses projets professionnels et dans le domaine qui lui correspond le mieux. De nombreux élèves connaissent une période d'échec après quelques mois dans un collège ou une formation plein-temps, et se démobilisent assez vite. Afin de limiter les abandons, les décrochages, les redoublements et souvent les triplements, nous réfléchissons à différents modèles de réintégration dans une formation, que ce soit par le biais d'une seconde rentrée en cours d'année, une «rentrée alternative», ou d'un accompagnement renforcé, selon différents modèles

que nous étudions maintenant. Une orientation choisie et qui implique le jeune, ainsi que la recherche d'une forme de stabilité dans la durée, sont les objectifs à atteindre. Dans le même esprit, nous pourrions introduire une meilleure reconnaissance des acquis de l'élève, afin que celui-ci puisse poursuivre une autre formation sans avoir à tout recommencer. Nous travaillons également aux outils à développer pour préparer un élève en difficulté dans une école à rejoindre de façon optimale une autre filière, sans perdre trop de temps, et sans créer des effets de démotivation.

Quelles réponses souhaitez-vous apporter aux écoles qui font face à l'échec de nombreux élèves?

Comment assouplir le système? Nous devons réfléchir aux solutions pour désengorger les premières années dans les différents établisse-

ments du postobligatoire, alors que les écoles font déjà d'énormes efforts dans le sens du soutien aux élèves. Une des clefs de la réussite sera de favoriser l'accès à un premier certificat plus rapidement. Cela sous-entend également de limiter les périodes transitoires et de privilégier une formation certifiante plus directement accessible. D'un autre côté, nous devons remotiver des élèves qui ont connu un échec scolaire, voire un problème personnel. Il s'agit surtout de conserver les liens avec l'école et de renforcer l'envie de se former. Nous travaillons actuellement par exemple sur le projet d'un espace qui accueillerait, pour une période variable, des élèves en voie de précarisation. Encadrés par des conseillers de différents milieux, ces jeunes pourraient dès lors redessiner un projet de formation, et entreprendre les démarches pour rapidement poursuivre leur projet.

Allez-vous mettre en place des moyens pour mieux suivre le parcours de l'élève?

Notre nouvelle stratégie est d'accompagner l'élève dans son travail d'élaboration de parcours de formation, et ce projet doit se faire avec tous les partenaires, du cycle d'orientation à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Nous devons inventer des réponses pour que l'enseignement postobligatoire s'adapte aux changements sociaux et devienne un tremplin vers une première certification indispensable à la future vie professionnelle des élèves. ■